Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-217605419-20250128-DELIB2025000007-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/02/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

N° 2025 / 007

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du mardi 28 janvier 2025

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal	Nombre de Membres présents à la séance	Nombre de Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération
18	13	17

Date de la convocation : 21 janvier 2025
Date d'affichage de l'ordre du jour : 21 janvier 2025

L'an deux-mil-vingt-cinq, le vingt-huit janvier à 18h30, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul COUILLER, Maire.

Étaient présents :

Madame Claude BOULIER, Monsieur Michel BRUNG, Monsieur Daniel CALTOT, Monsieur Philippe CAUCHOIS, Monsieur Jean-Paul COUILLER, Madame Mélanie DECURE, Monsieur Vincent GAUDICHON, Madame Annie LECOQ, Madame Amélie NÉE, Monsieur Olivier ORIENT, Monsieur Daniel PELFRÈNE, Madame Géraldine SAHUT et Madame Christine TALBOT.

Absents excusés :

Madame Marie-Claire OSMONT a donné pouvoir à Madame Claude BOULIER.
Madame Nathalie DELESTRE a donné pouvoir à Madame Géraldine SAHUT
Monsieur Rémy JAMES a donné pouvoir à Monsieur Daniel CALTOT.
Monsieur Frédéric POTHÉRAT a donné pouvoir à Monsieur Jean-Paul COUILLER
Monsieur Daniel RAIMBAULT

Secrétaire de séance :

Monsieur Michel BRUNG a été nommé secrétaire de séance.

2025 / 007 – POSE D'UN COLUMBARIUM – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'ÉTAT

Monsieur le Maire précise au Conseil municipal qu'il est nécessaire de prévoir un nouveau columbarium dans le cimetière Saint-Jacques.
Monsieur le Maire invite Monsieur CALTOT à présenter les devis obtenus.
Monsieur le Maire souhaite solliciter une subvention auprès de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) afin de financer cet investissement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, DÉCIDE :
- **D'AUTORISER l'achat d'un columbarium, pour un montant estimé de 6 141,67 € HT ;**
- **D'AUTORISER le Maire à solliciter une subvention auprès de l'état au titre de la DETR pour ce projet ;**
- **D'INSCRIRE la dépense correspondante au chapitre 21 de la section d'investissement du budget 2025.**

Le secrétaire de séance, Michel BRUNG

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Jean-Paul COUILLER

MAIRIE DE ROUMARE * 76480 *

Date d'affichage de la présente délibération
Le 31 janvier 2025